



ANIMATIONS FESTIVAL DE LA FLAMME 25 AOÛT

PARCOURS DES RELAYEURS (4 BOUCLES - 1,4 KM)

⚠ Il est interdit de suivre les relayeurs à vélo

Attention

• Stationnement :

Côté Sillon, interdit de stationner le 25 août de 6 h à 18 h
Côté Duguay-Trouin, interdit de stationner le 25 août de 6 h à 18 h.

• Circulation :

Côté Sillon, interdit de circuler le 25 août de 6 h à 18 h
Côté Duguay-Trouin, interdit de circuler le 25 août de 13 h 30 à 18 h
Quai de l'esplanade Saint-Vincent : interdit de circuler le 25 août de 10 h à 18 h.



Parking PMR (accès avant 13 h 30 pour le P12)



Parking vélo



Zone de repos personnes en situation de handicap



Dispositif grandes marées :
Voie fermée le 25 août de 6 h à 18 h



P13 : sortie interdite le 25 août de 13 h 30 à 18 h
P10, P11, P12 : interdit de stationner dès 22 h le 24, jusqu'à 18 h le 25



Poste de secours

D A Départ et arrivée du relais

